

LA GAZETTE DU PAYS D'OUUCHE



Bulletin Municipal - Mai 2017 N°20

DOSSIER : FINANCES

.....
La Commune Nouvelle investit pour vous

Le parcours du créateur p. 8

.....

Inauguration de l'espace ados p. 16

.....

Agenda p. 18-19



Mesnil-en-Ouche sous le signe de la communication

La Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche se crée une identité visuelle et met à votre disposition de nouveaux supports de communication.



NOUVEAU LOGO

Pour commencer il nous fallait une nouvelle identité visuelle forte. L'agence Oethics, agence locale, a été choisie pour concevoir le **logo** et le décliner avec une **charte graphique** cohérente et identifiable par tous. L'idée de la pomme a tout de suite été retenue. En effet, Mesnil-en-Ouche est le territoire possédant la plus grande surface de pommiers en Normandie, cela semblait donc une évidence. Il en est de même pour les couleurs, le vert pour la ruralité tandis que le bleu, le blanc et le rouge rappellent les couleurs de la république.

NOUVELLE GAZETTE

Ensuite **La Gazette de Mesnil-en-Ouche**. Comme vous pourrez le constater en lisant ces pages, notre bulletin municipal a été entièrement relooké. Il se veut plus moderne, plus attractif. Un vrai magazine contenant **des articles qui vous concernent**. Notre but, vous informer sur la vie de la Commune, des choix faits par le conseil municipal, des travaux, des projets mais aussi des sorties et bien d'autres choses encore. Une Gazette fédératrice qui doit créer du lien entre vous tous.

Et parce qu'il nous tenait à cœur de préserver l'environnement, la Gazette est désormais imprimée par une entreprise locale, dans un format économique et écologique sur du papier collecté et recyclé en France.

NOUVEAU SITE

Enfin, le site internet qui sera mis en ligne courant juin [www.mesnil-en-ouche.fr]. Un site où vous pourrez retrouver toutes les informations, numéros utiles, transports scolaires, guides pratiques, nouveautés, sorties, commerces... concernant Mesnil-en-Ouche et chacune de ses communes déléguées. Un outil mis à jour régulièrement, à votre disposition, pour tout savoir en quelques clics.

DES MOYENS DE COMMUNICATION QUI SONT AUSSI LES VÔTRES !!

Vous êtes président d'une association, commerçant, artisan, chef d'entreprise... Nous mettons à votre disposition le site et *La Gazette*. Ils sont là pour relayer vos informations, manifestations... N'hésitez pas à nous les transmettre par courriel à communication@meo27.fr



Retrouvez-nous sur le site

www.mesnil-en-ouche.fr

 @MesnilenOuche27

LA GAZETTE DU PAYS D'OUCHÉ
Magazine d'informations municipales
de la Commune Nouvelle
de Mesnil-en-Ouche
N° 20 / Mai 2017

Directeur de publication :
Jean-Noël Montier

Rédaction :
Olivier Gardinot - Catherine Combe -
Dominique L.Duvoux - Jean-Claude Rouy

Conception : Agence Oethics
27370 Le Thuit-de-l'Oison

Prises de vues :
D.L.Duvoux - C.Vallet - O.Lebretton
- N.Rulmont - S.Levillain - D.Kiffer -
S.Tavernier - M.Barrois - Atelier Saint
Georges - Arc Architecture - Cabinet
Lachapelle - Adobe Stock

Impression :
IRS Imprimeur 27670 Bosroumois



Tirage : 3 000 exemplaires
Diffusion gratuite
Dépôt légal Mai 2017

Le magazine est édité par la Commune
Nouvelle de Mesnil-en-Ouche
44 rue du Château - Beaumesnil
27410 Mesnil-en-Ouche
Tel : 02 32 44 40 50
Mail : communication@meo27.fr



Edito

Mesnil-en-Ouche, notre Commune Nouvelle, affirme son identité. Différentes réalisations ont été décidées et mises en place en 2016.

Pour commencer, je tenais à vous informer sur le devenir du collège Jacques Daviel. Après deux réunions de commissions de travail, les participants reconnaissent l'intérêt du collège pour nos enfants, de conserver la proximité de cet équipement qui fait partie intégrante du dispositif éducatif de notre territoire. Avec la réorganisation de l'ensemble groupe scolaire, centre de loisirs, RAM, espace ados par Mesnil-en-Ouche, des mutualisations avec le conseil départemental pourraient être envisagées pour le collège. La pérennisation de notre collège reste une priorité absolue pour les élus de Mesnil-en-Ouche.

Le conseil municipal s'est réuni le 28 mars 2017 pour voter la prescription d'un Plan Local d'Urbanisme pour notre territoire. Prescription qui marque le démarrage d'une démarche structurante. Elle apportera un document d'urbanisme, document nécessaire pour un aménagement concerté et raisonné de notre commune. Vos élus vont consacrer beaucoup d'énergie sur ce dossier d'avenir et, en tant qu'habitants, vous aurez toute votre place dans une logique de concertation et de transparence des décisions.

Le budget primitif 2017 a été voté le 21 avril 2017. Différents projets de travaux (près d'une centaine d'opérations prévues en 2017)



démontrent le dynamisme de notre commune dont la restructuration du groupe scolaire de La Barre-en-Ouche, la construction du pôle socio-culturel et différents travaux d'aménagement dans les communes déléguées. Nous avons également la volonté de conserver une offre médicale sur notre territoire. Après avoir réalisé un pôle médical à La Barre-en-Ouche, les élus de Mesnil-en-Ouche ont décidé d'en créer un deuxième à Beaumesnil. La construction de ce complexe devrait permettre de maintenir à l'avenir l'offre de soins, mais aussi d'assurer la pérennité de la pharmacie à Beaumesnil.

2017 sera enfin une année de transition fiscale. L'harmonisation des différents taux et des abattements avec le démarrage du lissage est prévue sur quatre années. En effet chaque habitant d'une même commune doit être soumis aux mêmes taux d'imposition.

Après la refonte de la liste électorale, chacun et chacune a reçu une nouvelle carte d'électeur. **Je vous encourage à aller vous exprimer. Voter c'est être auteur de votre avenir.**

Jean-Noël MONTIER
Maire de Mesnil-en-Ouche

« La pérennisation de notre collège reste une priorité absolue pour les élus de Mesnil-en-Ouche »

Sommaire

Retour en Images	4
.....	
Mairie	5
.....	
Portrait	8
.....	
Entreprendre	8
.....	
Dossier : Les finances	9
.....	
Vivre	13
.....	
Grandir	15
.....	
Découvrir	17
.....	
Bouger/Se cultiver	18

MESNIL-EN-OUCHÉ
RECRUTE
2 apprentis espaces verts. Postes à
pourvoir en septembre.
Contactez le service technique
06 62 06 76 39



Retour en images

Dans le cadre du projet Rosie Toc Toc Toc, séance de dédicaces à la médiathèque avec Amélie Callot, auteure et illustratrice de nombreux ouvrages pour la jeunesse.



Carnaval de l'école de Beaumesnil sous un beau soleil avec la participation des jeunes de l'Institut Médico-Educatif.

Du 25 au 31 mars, visite de la délégation malgache. Rencontre avec les élèves du CM2 de l'école de La Barre-en-Ouché.



Le 7 avril, succès de la 1^{ère} sortie organisée par l'espace ados. Au programme bowling au Neubourg. La soirée affichait complète.



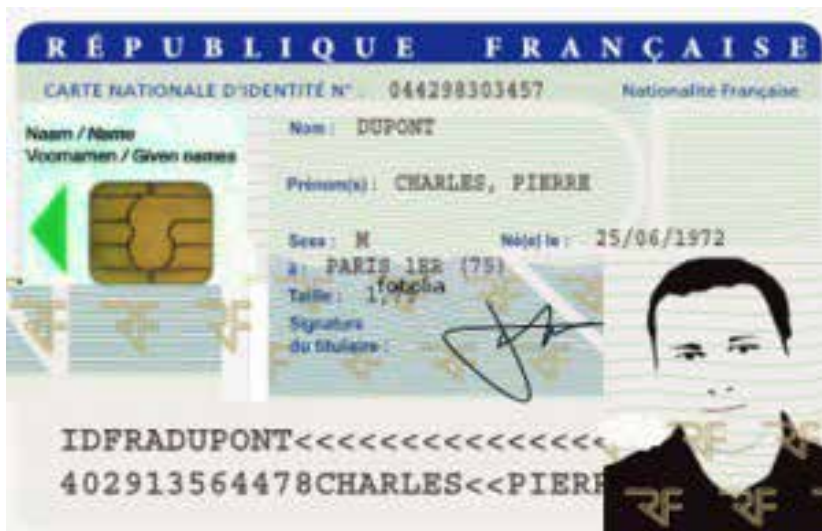
Le 14 mai, les 1001 légumes accueillent les Orties Folies. Les visiteurs ont pu découvrir toutes les vertus des orties pour ne plus jamais les regarder de la même façon...



Succès du trail des Kms de l'Espérance à Landepereuse. 500 coureurs pour lutter contre la mucoviscidose.

Nouvelle carte d'identité biométrique

Depuis le 2 mars 2017, un nouveau type de carte d'identité est mis en place sur le même modèle que le passeport. Elle intègre vos empreintes digitales.



Plus sécurisée

Grâce à ses deux puces, la carte d'identité biométrique est ainsi plus difficile à falsifier.

La première puce contient l'empreinte de votre index et vos données personnelles d'identification, tandis que la deuxième détient votre signature électronique pour les démarches administratives en ligne. Ce système permet de lutter de manière plus efficace contre les usurpations d'identité.

Les démarches

Gratuite pour un renouvellement, il vous en coûtera 25€ en cas de perte ou de vol. Attention, elle est valable 15 ans pour une personne majeure mais seulement 10 ans pour un mineur.

Pour gagner du temps, vous avez la possibilité de pré-remplir le formulaire en ligne. Pour cela, vous devez créer un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr>.

 Où se rendre ?

■ A la mairie déléguée de La Barre-en-Ouche sur rendez-vous le mardi et le vendredi de 8h30 à 12h00 et le vendredi de 13h30 à 17h00. Pour prendre rendez-vous, contactez le 02 32 44 35 27

■ Dans une des 23 autres mairies du département équipées du dispositif de prises d'empreintes (liste disponible sur le site de la Préfecture). www.eure.gouv.fr

Les services de Mesnil-en-Ouche s'étoffent

Depuis sa création en janvier 2016, la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche fait en sorte de développer de nouveaux services afin de répondre au mieux aux attentes de ses administrés et à leurs besoins.

Les services comptabilité et ressources humaines ont été renforcés avec l'intégration de Céline Laforse et Catherine Blanchard. Deux nouveaux postes ont aussi été créés avec l'arrivée fin mars d'un responsable des services techniques, Emmanuel Lourette et d'une chargée de communication, Catherine Combe.

En 2016, la Maison de services au public a ouvert ses portes. Son animatrice vous accueille à la mairie déléguée de La Barre-en-Ouche afin de vous aider dans vos démarches (voir notre article p. 13).

Enfin la commune a intégré le pôle éducation enfance jeunesse de la 3CB en son sein depuis septembre 2016, le but étant d'offrir le maximum de choix de services aux jeunes de tous âges. Ce pôle est composé des groupes scolaires de Beaumesnil, La Barre-en-Ouche et Landepéreuse, du relais assistants maternels, du centre de loisirs, de l'espace ados (voir article p. 16), et de la médiathèque.

Dans chaque commune déléguée, les services de Mesnil-en-Ouche sont représentés par le maire délégué et la secrétaire de mairie pour vous offrir un service de proximité.

 **Siège de Mesnil-en-Ouche**
02 32 44 40 50
commune-nouvelle@mesnil-en-ouche.fr

Lancement du PLU

NOUVEAU

Mardi 28 mars, le Conseil Municipal de Mesnil-en-Ouche s'est réuni à la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche. Le vote du lancement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) était à l'ordre du jour. Celui-ci a été acté à l'unanimité.

Mais à quoi sert le PLU ? Il a de nombreux objectifs comme, entre autres, enrayer la baisse de la population, développer les commerces, l'artisanat, les petites entreprises, maintenir les groupes scolaires, préserver le foncier en trouvant le juste équilibre entre les habitations et les activités agricoles.

Point non négligeable, tous ces objectifs doivent être atteints en respectant l'environnement et le cadre de vie. Par exemple, il ne faudra pas oublier de prendre en compte le

transport, l'aspect numérique mais aussi la sécurité et la mobilité des personnes en situation de handicap.

L'objectif est de travailler ensemble à la réalisation d'un PLU qui soit compris et accepté par tous.

Pour ce faire, nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée du PLU dans la Gazette mais aussi par voie d'affichage dans chaque mairie déléguée. Nous organiserons des réunions publiques durant les différentes étapes, réunions auxquelles vous serez invités à participer.

Enfin un registre sera mis à votre disposition dans chaque mairie déléguée, vous permettant de noter vos remarques et avis.

Dès le prochain numéro de la Gazette nous reviendrons plus en détails sur le sujet.

Après la présidentielle... les législatives

Où voter ? Comme pour l'élection présidentielle dans votre commune déléguée.

Horaires : Les bureaux de vote sont ouverts de 8h à 18h.

Pièce d'identité :

N'oubliez pas de vous munir soit de votre carte nationale d'identité, soit de votre passeport, soit de votre carte vitale avec photo.



La nouvelle intercom est née

Depuis le 1^{er} janvier 2017, c'est une réalité : la Communauté de Communes du Canton de Beaumesnil (3CB) n'existe plus. Par sa fusion avec les Communautés de Communes de Bernay et environs, de Broglie, l'Intercom du Pays Brionnais et l'Intercom Risle & Charentonne, elle a donné naissance à une nouvelle structure : l'Intercom Bernay Terres de Normandie.

Celle-ci regroupe aujourd'hui 80 communes et 58 000 habitants ; une structure très importante par son étendue et l'exercice de compétences nombreuses sur le territoire. Son nouveau président, élu le 6 janvier 2017, est Jean-Claude Rousselin, maire de Rouge-Perriers. Il est secondé par 15 vice-présidents issus de l'ensemble du territoire, dont deux de notre commune : Jean-Noël Montier, en charge du budget, et Jean-Jacques Prévost, en charge du développement économique et agricole.

Le siège de l'Intercom est situé à Bernay et ses services répartis entre Brionne, Broglie, Beaumont-le-Roger et Mesnil-en-Ouche.

Aujourd'hui, l'Intercom assure sur le territoire de Mesnil-en-Ouche les compétences qui étaient exercées par la 3CB avant le 31 décembre 2016 :

- voirie : entretien et travaux sur les routes communales
- ordures ménagères : collecte (traitement et déchèterie sont gérés par le SDOMODE)
- assainissement : contrôle du SPANC
- tourisme : office de tourisme et randonnée
- sports : gymnase et plateau sportif, aides aux associations
- gens du voyage : aire d'accueil de La Barre-en-Ouche
- transports scolaires.



 Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser au bureau de la Commune Nouvelle à Beaumesnil qui est un guichet d'accueil de l'Intercom.

Beaumesnil

La rue Gustave Mée fait peau neuve

Les travaux commencés rue Gustave Mée en novembre 2016 se sont achevés fin mars 2017.



La Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche et l'Intercom Bernay Terres de Normandie ont consacré un budget de 421 000 € afin de sécuriser l'accès à l'école.

La rue Gustave Mée est à Beaumesnil un lieu où la circulation est importante : tous les jours un grand nombre d'enfants y est déposé. Il était donc devenu indispensable de la réaménager entièrement et de permettre aux véhicules (bus et voitures) d'y stationner plus facilement. Ce programme s'inscrit dans un projet global de réaménagement du bourg de Beaumesnil.

Pour ce faire de nombreux aménagements ont été mis en œuvre :

- le déplacement et la mise aux normes de l'arrêt de bus scolaire
- la réfection des chemins piétonniers
- la création d'un parking de 47 places pour l'école
- la création d'un mini-giratoire entre la rue des Haies Vives et la rue Gustave Mée
- la réfection complète de la chaussée
- la mise en place d'espaces verts
- des zones de stationnements et d'accès aux riverains.

Les enfants pourront ainsi circuler en toute sécurité.

Pose de nouveaux panneaux d'agglomération

Parce que nous souhaitons affirmer un peu plus notre identité de Commune Nouvelle, nous avons posé 138 nouveaux panneaux d'agglomération. Ces panneaux, que vous avez pu apercevoir, mentionnent tout d'abord, le nom du village suivi de l'appartenance à la Commune de Mesnil-en-Ouche. Cette opération a également permis de changer ceux qui étaient devenus vétustes et d'en rajouter dans les villages qui en étaient dépourvus : Granchain, Gisay-la-Coudre et La Roussière. Une intervention menée par les services

techniques de l'Intercom Bernay Terres de Normandie composés de William Canu, Philippe Neveu, Philippe Gascouin, Pascal Baton et Philippe Baudoin.



Bornes électriques

NOUVEAU

Plus de raison pour tomber en panne !!

Si vous roulez en voiture électrique, désormais des bornes de rechargement sont mises à votre disposition dans différents secteurs de la commune :

- Ajou au presbytère
- La Barre-en-Ouche sur le parking du Carrefour Contact
- Beaumesnil au jardin public



La Barre-en-Ouche Nouveaux préau et sanitaires pour l'école



Le groupe scolaire de La Barre-en-Ouche se modernise avec un préau de 120 m² et deux blocs sanitaires : l'un pour le centre de loisirs et l'autre pour l'école. Durant les vacances scolaires, le centre de loisirs aura accès à l'ensemble des équipements, par une porte qui sera ouverte à ces moments-là. Le préau et les sanitaires répondront ainsi aux normes et préconisations en matière de quantité et d'accessibilité.

Les travaux ont débuté avant les vacances de Noël et s'achèveront cet été. Pour un coût total de 317 248 € HT, qui reste cependant raisonnable pour la commune puisque 71 % de la somme est prise en charge grâce aux subventions de l'Etat (146 760 €) et de la Caisse d'Allocations Familiales (80 271 €). Une deuxième tranche de travaux est prévue (voir notre dossier budget p. 10).



Le portrait : à Sainte-Marguerite-en-Ouche

Vincent et Sophie, un couple d'agriculteurs pas comme les autres

Avec la ferme des Clos Mignons, Sophie et Vincent ont réalisé leur projet de vie : devenir paysans affiliés bio, pour une alimentation saine, locale et goûteuse avec le soutien de Terre de Liens.

Vincent Ozieblo et Sophie Beauvois, originaires tous deux de la région, lui de Bernay d'un milieu rural, elle d'Evreux, ont vite eu un projet de vie : diriger une ferme de polyculture et d'élevage. Diplômés et formations en poche, il ne restait plus qu'à trouver un endroit où se poser.

Tout est une histoire de rencontres, de belles rencontres.

Vincent et Sophie participent à la «Marche pour la Terre» organisée par l'association Terre de Liens en 2011. Ils adhèrent tout de suite à la philosophie de l'association : enrayer la disparition des terres agricoles, alléger le parcours des futurs agriculteurs et développer l'agriculture biologique et paysanne. L'association les aidera à monter leur projet grâce à un financement participatif.

Deux autres rencontres feront le reste. L'une avec Michel Coq, chevrier sur La Barre-en-Ouche et l'autre avec Françoise Moraine, propriétaire de la ferme.

La transmission (de biens et de savoir), un mot clé qui fait que tout devient possible.

Vincent et Sophie s'installent à la tête de la ferme des Clos Mignons le 11 juillet 2013 : une ferme de 22 hectares comprenant un verger de 120 pommiers et une bergerie où ils élèvent chèvres et moutons.



Aujourd'hui ils produisent du fromage de chèvre, crottin, tomme, viande d'agneau, jus de pomme, œufs. Ils commercialisent leurs produits issus d'une agriculture bio, en circuits-courts, sur les marchés ou via des AMAP (colis). Et ne cherchez pas, vous ne trouverez chez eux aucun produit fabriqué hors saison !

Ces jeunes ont encore plein de projets, notamment devenir une ferme découverte et pédagogique pour les scolaires.

Rencontrez Vincent et Sophie à la ferme des Clos Mignons et goûtez leurs produits les samedis après-midi de 14h30 à 17h30 d'avril à octobre
06 19 22 36 67
www.terredeliens.org/les-clos-mignons

La Barre-en-Ouche Pratique

NOUVEAU

Quel que soit le carburant, gasoil, sans plomb 95 et 98 et le type de véhicule, la station-service de La Barre-en-Ouche est désormais ouverte 7 jours/7 24 heures/24.

Saint-Pierre-du-Mesnil

Un méthaniseur agricole, késako ?

Le méthaniseur est un appareil écologique, alimenté avec des produits biologiques tels que la paille, la tonte de pelouse, le lisier de vache... Bref une poubelle de la ferme. Mais une poubelle pas comme les autres. Grâce à la chaleur que dégage son moteur, le méthaniseur chauffe 3 maisons et le château du Blanc Buisson. Il permet également de produire de l'eau chaude et de sécher bois et herbes. Magique !



Pour le découvrir rendez-vous vendredi 23 juin de 11h à 18h et samedi 24 juin de 10h à 18h à la Ferme du Blanc Buisson

Vous souhaitez créer votre entreprise sur notre territoire ? Le parcours du créateur est pour vous !



Vous êtes porteur de projet, vous souhaitez vous installer sur le territoire de l'Intercom, mais vous ne savez pas trop comment vous y prendre ou vous n'avez tout simplement pas les clés pour le faire, ce dispositif vous concerne.

Le parcours d'accompagnement proposé par l'Intercom Bernay Terres de Normandie en partenariat avec la Caisse des Dépôts et Consignations financé à hauteur de 45 000 € sur 3 ans, permet à tout porteur de projet souhaitant créer ou reprendre une entreprise sur le territoire de l'Intercom, de suivre gratuitement une formation sur les fondamentaux de la création d'entreprise.

Comment cela fonctionne ?

Tout commence par un entretien individuel qui sera suivi de 4 ateliers collectifs (étude de marché, actions commerciales et communication de l'entreprise, financements, statuts juridiques) se déroulant tous les jeudis matin de 9h30 à 12h30 répartis sur un mois au centre d'affaires de Bernay. A la fin de ces 4 ateliers un 2^e entretien individuel vous sera proposé.

Renseignements et inscriptions au 02 79 02 75 01 l.goupil@cc-bernay.com

DOSSIER : LES FINANCES

Un bilan positif en 2016

2016 a été la première année de fonctionnement de Mesnil-en-Ouche. Au terme de cette année de transition, le bilan financier est tout à fait conforme aux principes qui ont conduit à la création de la Commune Nouvelle.

Conserver la maîtrise des écoles sur le territoire

L'ensemble du pôle éducation enfance jeunesse de la Communauté de Communes du Canton de Beaumesnil (3CB) a été transféré à Mesnil-en-Ouche le 1^{er} septembre 2016. Ce changement a été transparent pour vous, car les services et les interlocuteurs sont restés les mêmes. C'est un poste de dépense très conséquent, qui est financé par un échange de fiscalité entre l'intercommunalité et la commune. Sur une année complète, ces services coûtent plus d'un million d'euros, mais l'éducation de nos jeunes reste la priorité n°1 de vos élus.

Le chiffre :

1 élève dans nos écoles coûte à la commune 1900 €/an. Un investissement pour l'avenir !

Créer de nouveaux services au bénéfice de la population

Les premières réalisations concrètes de Mesnil-en-Ouche en la matière ont été la création d'un Centre Communal d'Action Sociale professionnalisé, qui propose un accompagnement et un soutien aux personnes en difficulté, et l'ouverture de la Maison de services au public dès septembre 2016. Le développement de cette action sociale se chiffre à 145 000 € sur l'année, mais grâce à un redéploiement de personnel et à l'obtention des financements de l'Etat, ces actions ne pèsent pas plus sur le budget de la Commune.

Conserver la proximité avec les habitants

Le maintien d'un service de proximité dans les communes déléguées était un axe fondateur de la Commune Nouvelle. C'est une réalité : le fonctionnement des mairies déléguées et l'entretien des bâtiments

communaux sont aujourd'hui le premier poste de dépense de la commune (plus de 30 % du montant global). Il est nécessaire de maintenir cette présence partout sur le territoire de notre Commune Nouvelle, pour permettre à tous de continuer à bénéficier du meilleur service.

Mener à terme les projets initiés par les communes fondatrices

Plus de 50 projets (plus ou moins coûteux) ont été menés à leur terme en 2016. L'effort consacré à l'investissement représente 1,3 millions d'euros, soit plus d'un tiers des dépenses de la Commune Nouvelle. Durant cette année, les projets prévus par chaque ancien conseil municipal ont été poursuivis, et de nouvelles actions ont pu être engagées.

Maîtriser les dépenses et optimiser les recettes pour conserver une fiscalité raisonnable

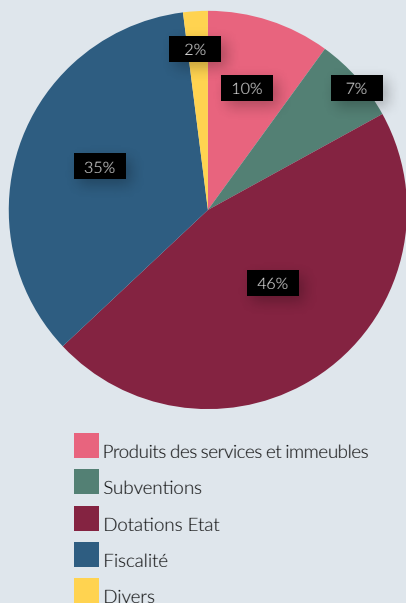
Les principaux postes de dépenses de la Commune Nouvelle sont restés constants entre 2015 et 2016 (à l'exception de l'intégration du service éducation enfance jeunesse). Des premières économies ont pu être réalisées par la mutualisation des services (assurances, logiciels, fournitures administratives, indemnités au trésorier), sans avoir d'impact sur les usagers.

Les dépenses de personnel sont restées constantes (289 € par habitant), un niveau largement inférieur à la moyenne des communes de notre taille (667 € par habitant).

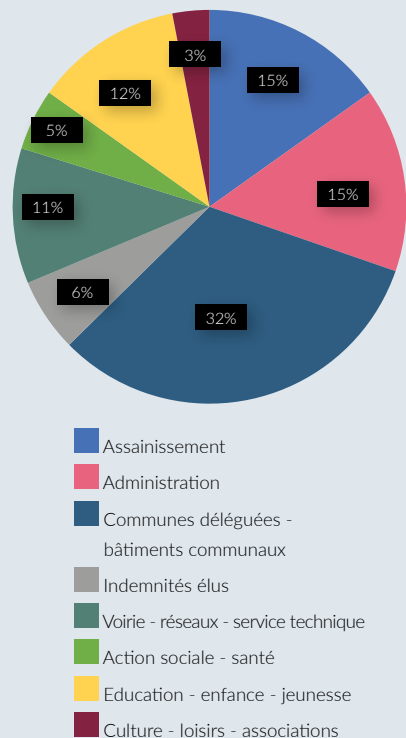
Grâce à la Commune Nouvelle, la dotation de l'Etat a augmenté de 145 000 €, une évolution d'autant plus intéressante que cette dotation diminue dans la grande majorité des communes.

La fiscalité est restée parfaitement stable en 2016, puisque tous les taux d'impôts 2015 ont été reconduits à l'identique (même quelques baisses ponctuelles).

RECETTES 2016
PAR NATURE



DEPENSES 2016
PAR SERVICE



DOSSIER : LES FINANCES

Les projets d'investissement

Cabinet médical, pôle socio culturel, groupe scolaire, Pierre Ronde

Mesnil-en-Ouche aime ses églises



Depuis plus de 20 ans, l'église de Pierre Ronde à Beaumesnil fait l'objet de restauration. Des travaux de gros œuvre effectués dans les règles de l'art par Frédéric Epaud secondé par des bénévoles. Carole Lambert, une professionnelle qui respecte les techniques traditionnelles, viendra compléter l'équipe. Un projet estimé jusqu'en 2020 à 107 000 € dont 29 000 € pour cette année 2017 qui comprend la restauration des peintures murales et de la nef. Des travaux commencés du 10 au 15 avril et qui reprendront du 3 au 15 juillet. Parce que les églises font partie de notre patrimoine culturel, l'investissement de la Commune ne s'arrête pas là. En 2016, 129 000 € ont été engagés. En 2017, ce seront 321 000 € attribués. 7 églises sont concernées à Ajou, La Barre-en-Ouche, Gouttières, Jonquerets-de-Livet, Saint-Aubin-des-Hayes et Sainte-Marguerite-en-Ouche, ainsi que Saint-Ouen-de-Mancelles à Gisay-la-Coudre. En effet, ayant besoin de grosses rénovations, notamment pour le clocher et le pignon ouest, elle bénéficie d'un projet de réhabilitation de 170 000€ en 2017 dans le cadre d'un programme pluriannuel.

Un pôle-socio culturel à La Barre-en-Ouche

Avec la création de cet équipement, la Commune de Mesnil-en-Ouche a souhaité répondre aux différents besoins et créer une mixité des usages et une mixité sociale. Cette nouvelle structure regroupera la ludothèque et une salle de réunion pour les associations. Les travaux permettront également la mise en accessibilité de la mairie de La Barre-en-Ouche (salle de conseil, mariages, élections et une

salle d'activités pour la médiathèque). Des travaux dont le montant s'élève à 338 025 € HT qui bénéficieront de 264 820 € de subvention de l'Etat.



Un nouveau cabinet médical



Le projet d'aménagement d'un pôle médical à Beaumesnil est porté par la Commune. Ce bâtiment doit permettre le maintien de la pharmacie et surtout le rapprochement des professions de santé. 350 000 € HT, c'est ce qu'a prévu d'investir la Commune de Mesnil-en-Ouche pour acquérir le bâtiment déjà existant et permettre à des nouveaux locaux de sortir de terre afin d'offrir à la Commune un équilibre de soin. Ce pôle viendra compléter celui de La Barre-en-Ouche. Il sera composé d'une salle d'attente, deux cabinets médicaux, un cabinet pour une infirmière, un cabinet pour un stagiaire ainsi qu'une salle de repos. Les locaux seront proposés à la location. Ce projet est indispensable si on veut avoir une chance d'accueillir des médecins

Électrification

Chaque année, la Commune fait de lourds investissements sur ses réseaux d'électrification. Afin d'améliorer la sécurité du réseau, de le renforcer pour une meilleure distribution et valoriser notre paysage grâce à l'enfouissement des lignes, des travaux sont menés par notre syndicat d'électrification (SIEGE) pour plus d'un million d'euros dont 183 000 € payés par la Commune en 2017. Les programmes de cette année concernent : Ajou, Beaumesnil, Gisay-la-Coudre, Gouttières, Granchain, Landepéreuse, La Roussière, Saint-Aubin-le-Guichard, Sainte-Marguerite-en-Ouche.

Appel : Vous êtes médecin ou vous en connaissez un qui souhaite s'installer dans notre Commune, n'hésitez pas contacter nos services.



Le groupe scolaire de La Barre-en-Ouche entièrement réorganisé

Après le préau et les sanitaires, les travaux du groupe scolaire de La Barre-en-Ouche ne s'arrêtent pas là. Le conseil municipal a décidé de terminer la restructuration globale de tous les équipements scolaires. Un projet qui représente 2 millions de dépenses, pris en charge à 80% par les subventions de l'Etat et du département. Une cantine mutualisée avec le centre de loisirs verra le jour. Mais aussi un nouveau bâtiment comprenant 3 classes, le bureau du directeur et le relais assistants maternels. Suite à la création de l'espace ados, une extension de ce bâtiment est au programme. Afin de se mettre aux normes, la mise en accessibilité et la rénovation thermique de tous les bâtiments sont prévues, ainsi que l'isolation thermique et phonique de l'école maternelle. Pour une meilleure organisation de l'espace, la Commune va aménager une cour de récréation pour les maternelles, réaménager la cour des primaires ainsi que le parking.

Défibrillateurs

Parce qu'un défibrillateur peut sauver une vie...

La Commune souhaite développer son parc de défibrillateurs afin que chaque commune déléguée possède le sien.

En cas d'urgence, Mesnil-en-Ouche possédait déjà 8 défibrillateurs mis à

votre disposition.

En 2017, la Commune investit afin d'en acquérir 10 nouveaux pour un budget global de 21 700 € dont 11 600 € financés grâce aux subventions de la Fondation CNP Assurances et des réserves parlementaires.



Un budget voté à l'unanimité

Lors du conseil municipal du 21 avril 2017, le budget primitif de la Commune a été adopté à l'unanimité.

Un budget réaliste qui continue de porter l'ambition de vos élus : maintenir et développer les services à la population en conservant une fiscalité raisonnable.

Dotations de l'Etat en hausse : promesse tenue

Là où de nombreuses communes de France constatent une diminution des dotations de l'Etat, la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche constate, comme l'année dernière, le bénéfice de sa création. En 2017, la dotation globale de fonctionnement versée par l'Etat augmente de 100 000 € qui viennent s'ajouter aux 145 000 € de bonus de 2016, soit plus de 20 % d'augmentation par rapport à 2015. **C'est une reconnaissance par l'Etat du travail engagé**, et un véritable coup de pouce pour faire en sorte d'améliorer les services de notre Commune, sans devoir toucher à notre fiscalité.

Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Pour continuer la politique d'investissement de la Commune, il est nécessaire de poursuivre la maîtrise des dépenses de fonctionnement. Grâce à la mutualisation de services au sein de la Commune et avec l'Intercom, des économies vont encore être faites sur les frais généraux (photocopieurs, téléphonie, fournitures administratives...).

Les dépenses de personnel doivent être également maîtrisées : l'intégration des services scolaires, péri- et extrascolaires, le lancement de nouveaux services à la population et la structuration nécessaire de notre collectivité entraînent la nécessité d'augmenter les effectifs du personnel communal. Toutefois, les efforts restent constants pour éviter une dérive des dépenses, en décidant les recrutements au plus juste et en maîtrisant les charges au quotidien.

Le niveau de dépenses en personnel va ainsi atteindre 450 € par habitant en 2017, pour une moyenne de 667 € dans les communes de taille équivalente.

Les services à la population : une priorité absolue

Les recettes nouvelles générées dans le budget 2017 seront intégralement consacrées à des actions permettant d'apporter des services à la population :

- création d'une ludothèque
- ouverture d'un lieu d'accueil enfants-parents
- embauche d'un travailleur social pour accompagner les familles en difficultés
- création d'un site Internet pour mieux informer la population
- politique d'aménagement et de fleurissement des villages en vue d'obtenir le label « village fleuri » pour l'ensemble de la Commune de Mesnil-en-Ouche
- opérations d'entretien et de rénovation des logements communaux
- « tickets activités » pour aider les jeunes à participer à des activités culturelles et sportives.

Pour les associations : des subventions à la hausse

Parce que la vitalité de notre Commune passe par des associations dynamiques, le conseil municipal a décidé d'octroyer plus de subventions à ses associations. Au total, **80 associations** bénéficieront d'une aide financière en 2017, pour **un montant total de 67 600 €** (51 428 € pour 2016) qui se répartissent ainsi :

- fêtes : 28 300 €
- culture – patrimoine : 14 450 €
- éducation : 11 100 €
- sports – loisirs : 5 050 €
- santé – solidarité : 3 420 €
- clubs des aînés : 2 600 €
- anciens combattants – souvenir : 2 430 €
- environnement – animaux : 250 €.



DOSSIER : LES FINANCES

La fiscalité : ce qui change en 2017

« La création de la Commune Nouvelle induit l'harmonisation progressive des taux d'impôts sur son territoire. A l'échéance de 2020, chaque contribuable de Mesnil-en-Ouche sera amené à payer des impôts identiques pour des maisons comparables, quel que soit son lieu d'habitation. Cette démarche commence en 2017, et va amener une baisse pour certains contribuables et une hausse pour d'autres, dans le but d'arriver à un résultat identique.

Surprise agréable pour les premiers, moins pour les seconds, il faut savoir que ce processus d'harmonisation est d'abord une obligation de la loi, mais aussi une décision logique pour que les services présents dans les bourgs-centres soient financés par l'ensemble de la population qui les utilise.

En poursuivant son objectif de départ, vos élus ont décidé le maintien global des taux sur le territoire de la Commune pour se donner les moyens de développer de nouveaux services au bénéfice de notre population. »

Jean-Noël MONTIER, Maire

Maintien global des taux moyens

Durant l'année 2016, la Commune Nouvelle n'a pas provoqué d'effet sur la fiscalité ; les taux de l'année précédente (cumul commune + intercommunalité) ont été maintenus sans aucune augmentation. Pour l'année 2017, le Conseil Municipal a décidé de conserver une recette fiscale constante, en adoptant comme taux cibles la moyenne des taux de 2016 :

- 10,05 % pour la taxe d'habitation,
- 16,10 % pour la taxe foncière sur le bâti,
- 28,99 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Ces taux cibles sont ceux qui seront appliqués de façon homogène sur l'ensemble du territoire dans 4 ans, en 2020. D'ici là, les taux de chaque taxe vont chaque année :

- diminuer pour les communes déléguées dont le taux de départ est supérieur au taux cible,
- augmenter pour celles dont le taux de départ est inférieur.

Les taux cibles adoptés par le conseil municipal restent très en dessous de la moyenne départementale.

Modification du dispositif des abattements sur la taxe d'habitation

Avant le démarrage du lissage des taux d'impôts, il était nécessaire d'harmoniser les abattements sur la taxe d'habitation. Il s'agit de réductions sur cette taxe qui peuvent s'appliquer sur les résidences principales, mais aussi en fonction de la composition familiale.

A partir de l'imposition 2017, les abattements suivants s'appliqueront :

- 10 % pour toute résidence principale,
- 10 % supplémentaires par personne pour les deux premières personnes à charge,
- 20 % par personne à charge suivante.

L'application de ces taux d'abattement supérieurs à l'obligation légale permet de soulager la charge de l'impôt sur les habitants de notre Commune, et notamment sur les familles.

Pour les abattements, il n'y aura pas de lissage ; aussi, certaines modifications se ressentiront fortement en 2017. Les services de la Commune feront en sorte d'informer directement les quelques foyers qui connaîtront un impact significatif cette année, pour leur permettre d'anticiper.

Le Conseil Municipal a également pris des dispositions pour exonérer :

- les habitations nouvelles de taxe d'habitation pendant 2 ans,
- les entreprises nouvelles de taxe foncière sur le bâti pendant 4 ans,
- les jeunes agriculteurs de taxe foncière sur le non bâti pour 4 ans.

Les logements vacants

A partir de 2017, les logements vacants seront assujettis à la taxe d'habitation. En effet, nous pouvons tous constater des maisons inhabitées qui se dégradent dans chacun de nos villages. C'est pourquoi le conseil municipal a pris cette décision, qui a pour objectif d'inciter les propriétaires de logements vacants à les louer ou les vendre, de manière à les faire revivre. Nous rappelons que les propriétaires qui souhaitent engager des travaux sur des logements vacants peuvent solliciter les subventions de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), qui est menée en partenariat entre l'Intercom, l'ANAH et le département.

Permanences OPAH

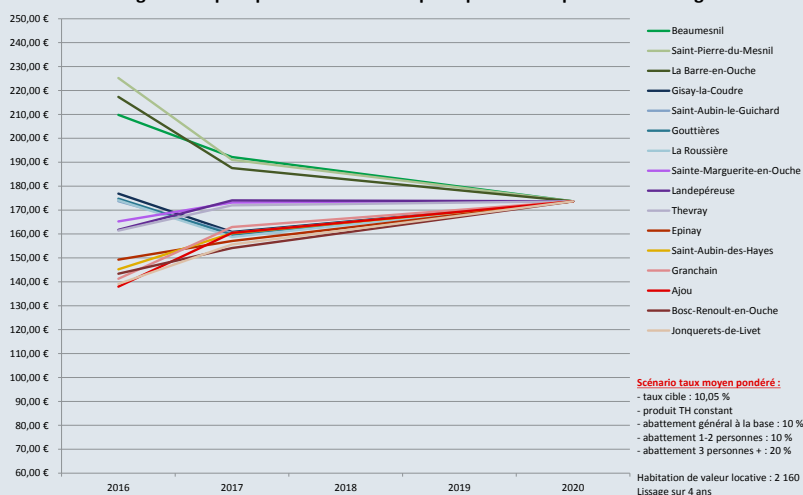
A la mairie de la Barre-en-Ouche, le 2^{ème} mercredi du mois, de 10h à 12h
 Au siège de Mesnil-en-Ouche, le 4^e lundi du mois, de 10h à 12h
 Directement auprès de Soliha Normandie-Seine
 02 32 39 84 00
www.ameliorer-mon-logement.fr

Les recettes issues de cette taxe permettront de financer des actions de la Commune en matière de logement et d'urbanisme.

La fiscalité professionnelle

Suite à la fusion création de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, c'est elle qui percevra désormais l'ensemble des taxes spécifiques aux entreprises.

Lissage des impôts pour une résidence principale avec 1 personne à charge



Retour sur la Maison de services au public

La Maison de services au public (MSAP), un service de proximité pour vous aider dans toutes vos démarches.

Depuis quelques mois la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche a inauguré sa MSAP. Elle est là pour vous faciliter l'accès aux services et aux outils numériques. Elle se veut un réel service de proximité. Sur place, Marie-Laure Froudière est à votre écoute pour vous aider dans vos démarches auprès des partenaires présents : Pôle Emploi, Mission Locale Ouest Eure, Accès, Soliha, CAF, Espace Info Energie, Alcool Assistance, Assurance Maladie, MSA, CARSAT et le département de l'Eure.

Vous trouverez dans ce lieu tout ce dont vous avez besoin : accès internet, imprimante, téléphone, photocopieuse, Wi-Fi, fax, scanner et espace de confidentialité. Heures d'ouverture en dernière page de *La Gazette*.



Maison de services au public
02 32 44 35 27
msap@meo27.fr



Au théâtre ce soir

Une pièce de théâtre interactive pour parler des problèmes d'équilibre des seniors de manière originale et ludique.

Vendredi 10 mars, à la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche, la troupe Folial présentait une pièce interactive « Madame Reinette ». Un spectacle organisé par le Centre Local d'Information et de Coordination en partenariat avec le groupe Malakoff-Médéric, le conseil départemental et le CCAS de Mesnil-en-Ouche, qui s'adressait tout particulièrement aux seniors. Une soixantaine de spectateurs étaient présents. Les chutes, un thème important qui concerne un grand nombre de personnes sur notre territoire : 30 % des moins de 70 ans font une chute

par an et 50 % chez les plus de 80 ans. Anticiper la perte d'autonomie dans son logement est primordial. A l'issue de la pièce, les inscriptions aux ateliers « équilibre » organisés par l'Association de Santé d'Education et Prévention sur les territoires de Haute-Normandie ont connu un vif succès. Ces ateliers sont programmés entre mars et juin à la salle polyvalente de Bosc-Renoult-en-Ouche.

Un bilan individuel et un suivi de 6 visites réalisées à votre domicile par un ergothérapeute seront pris en charge pour les personnes dépendantes. Ce professionnel de la santé peut vous aider et vous conseiller sur les aménagements intérieurs pour vous permettre de circuler librement et sans risque de jour comme de nuit dans votre domicile.



Pour tous renseignements,
Cabinet d'ergothérapie à Bernay
Perrine Colmard 06 26 91 56 22
ou Louison Leboutet 06 67 63 71 24



NOUVEAU

Seniors en vacances

Le CCAS de Mesnil-en-Ouche en partenariat avec les Chèques Vacances propose aux seniors un séjour sur la côte d'Opale.

Le CCAS de Mesnil-en-Ouche organise du lundi 25 au vendredi 29 septembre un séjour de 5 jours et 4 nuits afin de découvrir les Perles du Nord.

Profitez d'un cadre agréable et de prestations de qualité au sein du village vacances Le Cap d'Opale, situé au cœur du Parc naturel régional des caps et marais d'Opale, à 15min à pied de la plage d'Ambleteuse. A vous les grandes plages du Nord, entre mer et campagne !

Ce site vous ravira par sa tranquillité. Durant ces 5 jours, un programme a été mis en place tout spécialement pour vous (visites dont 1 journée à Bruges, randonnée, soirée dansante, loto, restaurants...). N'hésitez pas à demander le programme détaillé. Vous êtes âgé(e) de 60 ans et plus. Ce séjour est pour vous ! Grâce à la subvention du CCAS qui finance le transport et à l'Agence nationale pour les chèques vacances, le prix reste accessible à tous. Il comprend le transport, l'hébergement, les activités et les repas :
178 € si vous êtes non imposable
328 € si vous êtes imposable
(Règlement en une ou plusieurs fois).

 Renseignements
CCAS - Marie Madelon
au 02 32 44 40 50
ccas@meo27.fr

Un litige ? Le conciliateur est là ! NOUVEAU

Patrick Thuru, conciliateur dans votre Commune est là pour vous aider à trouver des solutions à vos problèmes.



Vous êtes confronté à des nuisances de voisinage (bruits, odeurs, fumées, animaux, incivilités), des problèmes immobiliers (plantations, limites de propriété, servitudes, droit de passage, écoulement des eaux), des différends entre personnes, des problèmes de baux d'habitation (loyers et charges), des conflits liés à la consommation (surendettement, construction, travaux, services, commerces de proximité, téléphonie, internet...).

Demandez de l'aide à votre conciliateur, Patrick Thuru.

Il est là pour vous aider à trouver des solutions en cas de conflit et son intervention est gratuite !

Comment cela se passe ?

Dans un premier temps le conciliateur discute avec les deux parties, les écoute. Dès que la conciliation aboutit à une entente, même partielle, le conciliateur rédige un constat que les deux parties sont invitées à signer. Par la suite, si besoin, un huissier pourra contraindre la partie ne respectant pas son engagement à l'honorer.

Patrick milite pour la paix sociale à Mesnil-en-Ouche. Vous pouvez le consulter en toute confiance. Auxiliaire de justice bénévole, retraité de la gendarmerie de l'Eure, il est tenu à l'obligation de réserve et de secret. Son dossier pour devenir conciliateur a été examiné par le Tribunal d'Instance de Bernay et la cour d'Appel de Rouen.

 Patrick Thuru vous reçoit les 1^{er} et 3^e lundi de chaque mois à la mairie déléguée de Beaumesnil. Pour prendre rendez-vous contactez le 02 32 44 40 50 conciliateur.meo@gmail.com

Guide du voisinage

Le bruit

Nous vous rappelons que les travaux bruyants, tels que tontes, tronçonneuse, bricolage et engins bruyants peuvent être effectués :

- tous les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Selon l'arrêté préfectoral n° 2014268-0001 du 25 septembre 2014.

Arbres, haies, chardons

Merci de penser à élaguer le long des voies publiques vos haies et arbres afin d'éviter des situations de circulation et visibilité dangereuses. N'oubliez pas également de couper les chardons chaque année avant la floraison.

Ordures ménagères et tri

Les ordures ménagères sont collectées toutes les semaines. Pour connaître votre jour de ramassage, merci de vous référer au calendrier qui vous a été distribué.

Tous les déchets verts, encombrants, piles, batteries, gravats, produits chimiques, hi-fi, électroménager doivent être déposés à la déchèterie intercommunale de La Barre-en-Ouche (zone artisanale « Les Prés de l'Etang » route de Beaumesnil).

Feux de déchets

Nous vous rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets et plus particulièrement les déchets verts. Ceux-ci peuvent être déposés à la déchèterie.

Motos, quads...

Certains chemins communaux sont interdits aux engins à moteur tels que 4x4, quads, motos... Renseignez-vous auprès de votre mairie déléguée.



Déchèterie intercommunale

Une nouvelle carte pour accéder à la déchèterie

Depuis janvier 2017 une carte Pass' Déchèteries a été mise en place.

Si vous ne l'avez pas encore, vous pouvez vous la procurer soit dans une des mairies de Mesnil-en-Ouche ou tout simplement à la déchèterie.

Pour cela, il suffit de vous munir de votre carte d'identité, de votre carte grise et d'un justificatif de domicile. Cette carte est strictement personnelle et obligatoire, rattachée à un véhicule.



Attention les horaires de la déchèterie ont changé depuis le 1^{er} avril :

Lundi 14h – 18h*
Mardi 9h – 12h et 14h – 18h*
Mercredi 14h – 18h*
Jeudi 14h – 18h*
Vendredi 9h – 12h et 14h – 18h*
Samedi 9h – 12h et 14h – 18h*
*17h du 1^{er} novembre au 31 mars 2018.

 Pour tous renseignements complémentaires adressez-vous au SDOMODE (02 32 43 14 75 - contact@sdomode.fr)

ÉVÉNEMENT BEAUMESNIL

Vendredi 30 juin, représentation de « La Maison Mondes » au jardin public

Tout a commencé à la médiathèque quand Hortense et Firmin Cahute (avec la complicité de Sarah Loisel) ont entrouvert la porte du monde de Rosie Toc Toc, une bibliothécaire fantaisiste qui a permis à Firmin de découvrir les livres...

Chanter, jouer, créer, sculpter permet de se réaliser, de vibrer et d'exister

La Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche (les écoles, le centre de loisirs, la médiathèque, le RAM), le collège, le foyer Val André, l'IME de Beaumesnil et la compagnie Boublinki ont permis de construire ce projet ambitieux d'un budget de **45 000 €**. Projet qui a accompagné tout au long de l'année les enfants de la Commune.

Depuis le mois de janvier, et ce jusqu'au mois de mai, les enfants de Mesnil-en-Ouche participent à des ateliers menés par : Thomas Réant (musicien), Angélique Barré, Aurélien Boiffier, le collectif Ensaders (artistes plasticiens) et Pauline Réant (metteur en scène).

Des ateliers mixtes qui réunissent 22 classes, représentant 600 enfants de tous âges.

Chaque classe travaille sur une des pièces de la maison (salle de bain, cave, escalier, cuisine, jardins...). Les enfants réalisent onze fenêtres s'ouvrant chacune sur ces pièces, avec à l'intérieur, imprimée sur une bâche, une photo de la composition des œuvres qu'ils auront inventées avec l'artiste. Chaque création fait l'objet d'une technique différente (photo montage, peinture, gravure, sculpture, percussion corporelle...).

Et l'aventure ne s'arrête pas là !!!!

Rendez-vous le vendredi 30 juin au jardin public de Beaumesnil pour la conclusion de cette belle aventure.

En présence des partenaires : la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche, la DRAC, le département, la DDCS, la CAF, la MSA, la fondation SNCF, les Présidents des associations de parents d'élèves et tous les établissements scolaires, vous pourrez assister à un **spectacle GRATUIT** comprenant 2 parties :

■ Le vernissage de la Maison Mondes.

Une scénographie finale rassemblant les onze fenêtres réalisées par les enfants des différentes écoles sera présentée au public.

■ Le spectacle La Corde et On.

La Compagnie Hydragon vous propose un spectacle de rue tous publics où se mêlent poésie et acrobatie.

Lors de cette représentation unique... une invitée surprise viendra vous enchanter.

Chuuut c'est un secret !

A l'issue de cette journée la scénographie de la Maison Mondes partira en tournée dans différentes villes. Chaque fenêtre réintègrera ensuite son école et collège d'origine afin d'être exposée au sein de l'établissement.



Inscriptions

Ecole

Votre enfant doit intégrer une école maternelle ou primaire de Mesnil-en-Ouche pour la 1^{ère} fois ?

Pensez à retirer son dossier d'inscription pour la rentrée 2017 / 2018 au siège de Mesnil-en-Ouche (horaires de permanence au dos de La Gazette).

Sectorisation scolaire :

■ Groupe scolaire de Landepéreuse : Epinay, Gisay-la-Coudre, Jonquerets-de-Livet, La Roussière, Landepéreuse, Sainte-Marguerite-en-Ouche, Saint-Pierre-du-Mesnil.

■ Groupe scolaire de La Barre-en-Ouche : La Barre-en-Ouche, Bosc-Renoult, Bois-Anzeray, La Haye-Saint-Sylvestre, Thevray.

■ Groupe scolaire de Beaumesnil : Beaumesnil, Gouttières, Granchain, Le Noyer-en-Ouche, Saint-Aubin-des-Hayes, Saint-Aubin-le-Guichard, Thevray.

■ SIVOS 2000 Pays d'Ouche : Ajou.

Transports scolaires

Pour un renouvellement d'inscription les collégiens et lycéens recevront à leur domicile le formulaire ; les professeurs des écoles le remettront aux élèves de primaire.

Pour une 1^{ère} demande, rapprochez-vous du siège de Mesnil-en-Ouche.

ATTENTION Formulaire à retourner avant le 12 juillet 2017.

Portes ouvertes



Inauguration de l'espace ados

NOUVEAU

Dans le cadre de sa politique tournée vers l'éducation, l'enfance et la jeunesse, la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche ouvre un espace à La Barre-en-Ouche réservé aux jeunes de la 6^{ème} à la terminale.

Vendredi 31 mars, l'espace ados était inauguré en présence de M. le Maire Jean-Noël Montier, de Mme Danièle Petit adjointe à l'éducation enfance jeunesse, de M. Romain Nicol de la CAF et des maires délégués.

« L'espace adolescents est le fruit d'une volonté politique forte, issu d'une réflexion d'une bonne dizaine d'années associant nos élus et nos partenaires de la CAF » ainsi a débuté le discours du maire Jean-Noël Montier.

Chaque année la Commune propose un séjour aux jeunes, mais force est de constater que ces expériences ponctuelles ne suffisent plus.

« L'espace ados existe aujourd'hui, dans le but de proposer à ce public des activités ludiques mais aussi de leur permettre de les accompagner dans leurs questionnements, leurs recherches d'orientation scolaire ou professionnelle en créant un partenariat étroit avec le collège de La Barre-en-Ouche et le point d'information jeunesse de



l'Intercom Bernay Terres de Normandie. Tout cela dans l'objectif de lutter contre le phénomène de déscolarisation et d'errance de nos jeunes. » a-t-il conclu.

Le public a pu visiter les lieux en musique, rythmé par le djembé de Nicolas Lemire et la démonstration d'afrogazy de Marc Ramaromanda entouré de jeunes danseurs.

Elodie Andamaye, responsable de l'espace ados et Marie-Noëlle Batton animatrice, proposent aux jeunes de

10 à 17 ans différentes activités, dont des soirées débats avec l'intervention de professionnels.

 Cotisation 5 € par trimestre
Renseignements :
Espace Ados - 06 07 21 94 28
jeunesse@meo27.fr

Le centre de loisirs, pour passer des vacances inoubliables



Après le succès des camps en 2016, le centre de loisirs propose de nouvelles destinations, alliant sport et culture.

■ Séjour adolescents de 2 semaines aux Moutiers-en-Retz (Loire-Atlantique) pour les 12-16 ans. Hébergés en camping, piscine couverte, char à voile, catamaran, visite des marais salants, pêche à la palourde... Attention, places limitées à 30, soyez vigilants !

■ Séjour adolescents de 5 jours sur site : activités sportives, sorties vélo, pêche, nombreuses veillées et animations.

■ Mini-camp de 5 jours à la base de

loisirs de Bédanne (76) 8-12 ans : optimist, cirque, tir à l'arc, catamaran, kayak, baignade surveillée, aires de jeux, plateaux sportifs.

■ Mini-camp de 5 jours à la base de loisirs de la Varenne (76) pour les 8-12 ans : escalade, VTT, kayak, optimist, nouveauté Bubble foot, veillées à thème avec l'incontournable boum !!!

■ Mini-camp de 5 jours à la Commanderie d'Arville (Loir-et-Cher) pour les 8-12 ans thème médiéval. Retraçant la vie des templiers : taille de pierre, travail du cuir, fioles magiques, pain viennois, l'atelier enluminure.

■ Mini-camps en cours de réservation : à la ferme, au centre équestre pour les plus petits, et une troisième base de loisirs. Nombreuses animations prévues au centre de loisirs.

Inscription dès le mercredi 8 juin 2017 à 9h.

 Centre de loisirs
02 32 46 59 91 / 06 80 65 05 18
centredeloisirs@meo27.fr

Jeunesse

NOUVEAU

Un ticket de 20 € pour se détendre dès la rentrée

Souhaitant impliquer davantage les jeunes et favoriser leur participation aux activités sportives et culturelles, dès la rentrée scolaire 2017, le CCAS a décidé d'apporter une aide aux familles de 20 € par enfant de 6 à 15 ans.

TOUS les foyers en bénéficieront, puisqu'elle n'est soumise à aucune condition de ressources. Merci de fournir l'attestation d'inscription faite auprès de votre club ou association accompagnée d'un RIB.

 Renseignements : CCAS
02 32 44 40 50
ccas@meo27.fr



Zoom sur Thevray

Chaque numéro sera l'occasion de revenir sur une des 16 communes déléguées de Mesnil-en-Ouche et de vous la faire découvrir avec un autre regard. En espérant vous donner l'envie de visiter...

Thevray existe depuis avant le XII^e siècle. On retrouve son nom sous forme latine Tivraium en 1170 et Tivreium vers 1200. Elle est la 3^e commune déléguée la plus importante par sa superficie et la 7^e par sa population de Mesnil-en-Ouche.

Ce village qui ne compte pas moins de 10 agriculteurs-producteurs, 10 artisans et 4 associations est aussi très fier de ses richesses patrimoniales.



Quand on se promène dans ses rues quel plaisir d'admirer son église Saint Martin construite aux XV^e et XVI^e siècles puis agrandie au XIX^e siècle avec ses 16 vitraux restaurés il y a quelques années grâce à la générosité de feu Mme Monrocq. Cette dame, qui a vécu au château du Bosc-André jusqu'à l'âge de 103 ans a été une généreuse donatrice de la commune de Thevray.

Le promeneur sera étonné de voir, au coin d'une rue, une plaque de « la police de circulation et de roulage » posée en 1925 suite au décret du conseil municipal du 11 janvier 1925. La limitation de vitesse a bien changé depuis cette époque !



A l'entrée du bourg se trouve une statue de la Vierge qui date de 1880. C'est la châtelaine de la Tour de Thevray qui, suite aux dommages causés par la grêle cette année-là, a souhaité qu'une statue de la Vierge soit érigée à l'entrée du village, afin qu'un tel désastre ne se reproduise plus. Il semblerait qu'une telle catastrophe ne soit pas arrivée depuis.



Enfin sa fameuse Tour qui fut d'abord un château, entièrement brûlé par les Anglais en 1418. Jacques III de Chambray le fera reconstruire en 1489. A travers les siècles, de nombreuses transformations lui seront apportées mais il sera à nouveau détruit vers 1870. Son donjon mieux connu sous le nom de « La Tour de Thevray » lui survivra.

Mais Thevray ne possède pas que des monuments d'un autre siècle. Près de sa mairie se trouve la salle des fêtes tout juste réaménagée qui, en 1978, a remplacé l'école après sa fermeture.

Cerise sur le gâteau, depuis 2001 la Commune a même son propre théâtre avec sa troupe « les théâtres de Thevray ». Depuis sa première représentation qui a eu lieu à la Tour en août 2002, 3 représentations sont données tous les ans. Après 15 ans d'existence et sa mise aux normes, le théâtre a été inauguré en juin 2016. Ce jour-là, a été posée la plaque « Théâtre Michèle Hattais » (théâtre signifiant petite salle de spectacle et Michèle Hattais du nom de la metteuse en scène).



Le saviez-vous ? Grâce à Andrée Fondimarre, Frédéric Bras et Danièle Petit en mai 2005 après 3 ans de travail acharné, un livre intitulé « Thevray, un village en Pays d'Ouche » est paru. Livre ayant pour but de co-financer la restauration des vitraux. Un des 500 exemplaires se trouve à la Bibliothèque Nationale et un autre à la médiathèque.

Vos manifestations

Château de Beaumesnil

Le château vous accueille du 1^{er} mai au 31 mai de 11h à 18h les week-ends et jours fériés et du 1^{er} juin au 31 août, tous les jours de 10h à 19h.

Fête du cheval et de la chasse

Dimanche 2 Juillet 9h-19h

Spectacles équestres, démonstration d'équipage de chasse à courre, exposants, animations autour du cheval et de la chasse, restauration sur place.



Nocturne à Beaumesnil

Samedi 12 août

Marché nocturne, château illuminé, visite aux chandelles, démonstration de recettes anciennes dans les cuisines du Château et autres animations. Restauration sur place (cochon à la broche sur réservation). Contact :

02 32 44 40 09 / 06 45 50 80 31



1001 Légumes

Animation nature

Tous les **mercredis de Juillet de 16h à 18h**, gratuit

Un thème différent abordé toutes les semaines.

info@1001legumes.com

02 32 46 02 54 / 06 84 67 93 21

Château du Blanc-Buisson

Meurtre au château

5 juin de 14h à 16h

Participez à une enquête grandeur nature dans le donjon du château.

Entrée 25 €/personne



Médiévales du Blanc-Buisson

14, 15 juillet de 11h à 19h et 16 juillet de 11h à 18h

Nombreuses animations : démonstration des métiers, armes et combats, joutes, fauconnerie, musiciens...

Entrée jour : 8 € adulte / 6 € enfant jusqu'à 12 ans / gratuit pour les moins de 6 ans. Les vendredi et samedi soirs, dîner sous tente suivi d'un spectacle en plein air à partir de 20h.

35 € adulte / 20 € enfant

SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT

auprès de l'office de tourisme de Beaumesnil : 02 32 46 45 68.

Domaine du Framboisier

Ajou 10e fête de la framboise

8 et 9 juillet de 10h à 18h

Nombreuses animations : marché fermier, balades en calèche, visites commentées, dégustations, animations pour les enfants, ferme ambulante, baptême de l'air en hélicoptère au prix de 45 €/personne, restauration champêtre réservez dès à présent vos places.

Tel : 06 83 29 97 28

contact@domaine-du-framboisier.com



Fêtes des voisins



Bosc-Renoult-en-Ouche

Vendredi 2 juin à 19h30

Salle des fêtes

Infos : 06 74 84 56 19

La Roussière

Vendredi 9 juin à 20h

Salle communale

Infos : 06 82 64 65 01

Festivités

Gouttières

Fête de la peinture et barbecue

Dimanche 4 juin à 10h

Salle polyvalente

06 02 27 49 89

Landepéreuse

Feu de la Saint Jean

Samedi 17 juin à 20h

barbecue, musique au terrain de tennis
02 72 88 06 11

Épinay

1^{ère} fête de la musique de Mesnil-en-Ouche

Mercredi 21 juin à partir de 18 h 30

■ 19 h Aurore Roger et Julie Sebert (Variété)

■ 19 h 30 Nicolas Lemire et ses élèves (Djembé)

■ 20 h Groupe Albuquerque (Folk)

■ 21 h Groupe Zinq avec Gabe Bridgewater (Jazz et Free Jazz)

■ Feu de la Saint Jean à 21h

Spectacle et parking gratuits.

Restauration sur place.



La Barre-en-Ouche

La Guinguette

Dimanche 25 juin à 12h30

Stade de foot de la Barre-en-Ouche
Repas dansant avec l'orchestre Armel
Mailly. 22€

Réservation : 06 95 84 97 75

Gisay-la-Coudre

Fête des Anes

Mardi 15 août



Jonquerets-de-Livet

Fête communale

Samedi 19 et dimanche 20 août.

Samedi dîner gastronomique au pressoir
et dimanche toute la journée foire à tout,
animations, barbecue... 02 32 44 36 47

Saint-Aubin-le-Guichard

Portes Ouvertes au Manoir du Val

Samedi 19 et dimanche 20 août

La Barre-en-Ouche

Festy'Motards

2/3 septembre

Stade de La Barre-en-Ouche avec les
Foufous Motards 27 et l'USB

Théâtrerie de Thevray

« Les Belles-Sœurs »

**Vendredi 16, samedi 17 juin à 20h30 et
dimanche 18 juin à 15h.**

L'histoire de 3 belles-sœurs qui se
rencontrent au cours d'un dîner. Une
invitée arrive. Mais qui est-elle ?
Réservation et

renseignements 06 75 60 74 25

Le coin des sportifs

Randonnées

■ Ajou

Mercredi 24 mai et samedi 24 juin à 14h

suivie d'un goûter à la ferme
07 85 58 52 76

■ La Roussière

Dimanche 25 juin à 14h

suivie d'un cochon grillé

06 82 64 65 01

Les 21 bornes de La Barre-en-Ouche

Dimanche 2 juillet

Venez courir le traditionnel semi-
marathon.

Départ 9h30 place de la Mairie.

Informations au 02 32 44 35 07

La Barre-en-Ouche

Championnat de France de moto cross

Dimanche 2 juillet



La France en courant

Samedi 29 juillet

La plus longue course pédestre en relais
sur route par équipe passe à La Barre-en-
Ouche.

Départ samedi 15 juillet à Châtelailon-
Plage (Charente-Maritime), arrivée samedi
29 juillet à Bernay.

Venez nombreux encourager les coureurs.

Renseignements : André Sourdon

06 22 86 54 07 / ddsourdon@orange.fr

Le coup de ♥ de la médiathèque

Prix Goncourt des Lycéens

Petit pays

En 1992, Gabriel, dix ans, vit au Bu-
rundi avec son père français, entre-
preneur, sa mère rwandaise et sa pe-
tite sœur, Ana, dans un confortable
quartier d'expatriés. Gabriel passe
le plus clair de son temps avec ses
copains, une joyeuse bande occu-
pée à faire les quatre cents coups.
Un quotidien paisible, une enfance
douce qui vont se disloquer en même
temps que ce « petit pays » d'Afrique
brutalement malmené par l'Histoire.
Gabriel voit avec inquiétude ses pa-
rents se séparer, puis la guerre civile
se profiler, suivie du drame rwan-
dais. Le quartier est bouleversé. Par
vagues successives, la violence l'en-
vahit, l'imprègne, et tout bascule.
Gabriel se croyait un enfant, il va se
découvrir métis, Tutsi, Français...



Du blues à la médiathèque

Du 10 juin au 1^{er} juillet, la médiathèque
vous propose une exposition sur le blues.
A l'occasion de cette exposition, le
samedi 17 juin, vous pourrez assister à
un concert de blues. Venez nombreux
partager ce moment festif.
D'autres animations seront
programmées tout au long de l'année.
Retrouvez les horaires d'ouverture en
dernière page.

**Vous pouvez vous inscrire
gratuitement toute l'année à la
médiathèque sur présentation d'un
justificatif de domicile.**

 Médiathèque Mesnil-en-Ouche
Place de la Mairie, La Barre-en-Ouche
02 32 47 48 89
mediatheque@meo27.fr





MESNIL-EN-OUCHÉ SIÈGE DE LA COMMUNE NOUVELLE

Tél : 02 32 44 40 50

commune-nouvelle@mesnil-en-ouche.fr

Permanences : lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h

LES SERVICES

■ Relais assistants maternels

Tél : 02 32 44 40 50 / 06 45 79 50 12
enfance@meo27.fr

Permanences : mardi et vendredi de 14h à 18h30 à Beaumesnil, samedi matin sur rendez-vous

■ Centre de Loisirs

Tél : 02 32 46 59 91
centredeloisirs@meo27.fr

Permanence : mardi de 9h30 à 18h30 et jeudi de 14h à 17h30.

■ Service Education
Enfance JeunesseTél : 02 32 43 83 45
education@meo27.fr

■ Espace Ados

Tél : 06 07 21 94 28
jeunesse@meo27.fr

■ Médiathèque

Tél : 02 32 47 48 89
mediatheque@meo27.fr

Permanences : lundi de 14h à 17h30 pendant les vacances scolaires / mercredi et samedi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30 / jeudi de 16h à 18h30

■ Maison de services au public

02 32 44 35 27
msap@meo27.fr

Permanences : lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h (sur rdv le mercredi après-midi) mardi de 14h à 17h

■ Pièces d'identité

Mairie déléguée de
La Barre-en-Ouche

Tél : 02 32 44 35 27

mairie.labarreenouche@orange.fr

Sur rdv : mardi de 9h30 à 12h30, vendredi de 14h00 à 16h30

LES MAIRIES DÉLÉGUÉES

■ Mairie déléguée d'Ajou

Tél : 02 32 30 92 00
mairieajou@wanadoo.fr

Permanence : jeudi de 11h à 12h30 et de 15h à 16h

■ Mairie déléguée de
La Barre-en-OucheTél : 02 32 44 35 27
mairie.labarreenouche@orange.fr

Permanences : lundi 9h à 12h30 & 13h30 à 17h30, mardi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h30 & 13h30 à 17h30 mercredi de 8h30 à 12h30

■ Mairie déléguée de Beaumesnil

Tél : 02 32 44 44 32
mairie.beaumesnil.eure@wanadoo.fr

Permanences : mardi de 9h à 12h jeudi de 14h à 18h

■ Mairie déléguée de
Bosc-Renoult-en-OucheTél : 02 32 44 33 40
bosc.renoult.en.ouche@wanadoo.fr

Permanence : mardi de 14h à 16h

■ Mairie déléguée d'Épinay

Tél : 02 32 44 35 77
mairie-epinay@wanadoo.fr

Permanence : mardi de 17h30 à 19h30

■ Mairie déléguée de Gisay-la-Coudre

Tél : 02 32 44 38 86
mairie.gisaylacoudre@wanadoo.fr

Permanence : mercredi de 10h à 12h

■ Mairie déléguée de Gouttières

Tél : 02 32 44 41 66
mairie.gouttieres@wanadoo.fr

Permanence : mardi de 14h à 17h30

■ Mairie déléguée de Granchain

Tél : 02 32 44 47 09
mairiegrandchain@orange.fr

Permanence : vendredi de 16h à 18h30

■ Mairie déléguée des
Jonquerets-de-LivetTél : 02 32 44 36 47
mairiedesjonqueretsdelivet@wanadoo.fr

Permanence : mardi de 14h à 18h

■ Mairie déléguée de Landepéreuse

Tél : 02 32 44 36 36
mairie.landepereuse@wanadoo.fr

Permanence : vendredi de 15h à 18h

■ Mairie déléguée de La Roussière

Tél : 02 32 44 64 50
mairie.laroussiere@wanadoo.fr
Permanence : lundi de 14h30 à 17h30■ Mairie déléguée de
Saint-Aubin-des-HayesTél : 02 32 44 40 70
saintaubindeshayes@cc-beaumesnil.com
Permanence : lundi de 13h00 à 14h30■ Mairie déléguée de
Saint-Aubin-le-GuichardTél : 02 32 44 41 68
mairiestaubinleguichard@orange.fr
Permanence : mardi de 16h à 18h■ Mairie déléguée de
Sainte-Marguerite-en-OucheTél : 02 32 44 30 97
mairie.saintemargueriteenouche@orange.fr
Permanence : mardi de 13h30 à 15h30■ Mairie déléguée de
Saint-Pierre-du-MesnilTél : 02 32 44 65 71
saintpierredumesnil@orange.fr
Permanence : lundi de 9h à 12h30

■ Mairie déléguée de Thevray

Tél : 02 32 44 43 20
mairie.thevray@wanadoo.fr
Permanence : vendredi de 14h à 17h

NOUVEAU

Les numéros d'urgence

- Assistante Sociale : 02 32 31 97 17
- Gendarmerie : 17 ou 02 32 44 40 17
Ouvertures : Lundi, mercredi, samedi de 14h à 18h
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Urgences médicales de l'Eure :
02 32 33 32 32

- D^r Lagaude-Fiquet Beaumesnil :
02 32 44 57 87
- D^r Mezin Beaumesnil :
02 32 44 45 00
- D^r Gleye La Barre-en-Ouche :
02 32 44 35 02
- Pharmacie Lagaude Beaumesnil
3237 ou 02 32 44 47 75
- Pharmacie Benard La Barre-en-Ouche
02 32 44 35 11

- Infirmière Colette Dizier Beaumesnil
06 45 87 92 86 ou 02 32 44 76 45
- Infirmières La Barre-en-Ouche
Mmes Renaudin, Tribourdeau
02 32 45 52 17
Mme Laetitia Beaudoin
02 32 43 69 61
- A.D.M.R. (Aides à domicile) :
02 32 44 37 75